

FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2020-2021

NOM : PRÉNOM : SEXE : M / F

NÉ/E LE :

REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LES MINEURS :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

N° TEL PORTABLE :

E-MAIL : ANCIEN ADHÉRENT : OUI/NON

JE SUIS : ACTIF.VE, RETRAITÉ.E, DEMANDEUR.SE D'EMPLOI, SCOLAIRE/ ÉTUDIANT.E, AUTRE

Les informations collectées par l'association Vivre Le Monde servent uniquement à l'organisation et l'administration interne ; les données personnelles informatisées des adhérents ne font pas l'objet de cession à des tiers. Les adhérents sont susceptibles de recevoir des mails d'information sur leurs activités et sur la vie associative.

ATELIERS / COURS PROPOSÉS

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> PERCUSSIONS DJEMBÉ
(niveau débutant)
- tarif 1 -
mardi - 19h à 20h30 - Brest* | <input type="checkbox"/> AFRO DANCEFLOOR
(10-15 ans)
- tarif 2 -
mercredi - 16h à 17h - Brest* | <input type="checkbox"/> SAMBÉGUÉ
(Percussion Samba reggae):
- tarif 1 -
jeudi - 20h30 à 22h - Brest* |
| <input type="checkbox"/> PERCUSSIONS DJEMBÉ
(niveau confirmé)
- tarif 1 -
mardi - 20h45 à 22h15 - Brest* | <input type="checkbox"/> AFRO DANCEFLOOR
(16 ans et plus)
- tarif 2 -
mercredi - 18h à 19h - Brest* | <input type="checkbox"/> SAMBA REGGAE
(adultes : 16 ans et +):
- tarif 1 -
mardi - 20h à 21h30 -
Bodilis |
| <input type="checkbox"/> PERCUSSIONS CUBAINES
- tarif 3 -
mardi - 20h à 21h30 -
Le Relecq-Kerhuon* | <input type="checkbox"/> DANSE AFRICAINE
(Mandingue - Afrique de l'Ouest)
(niveau débutants)
- tarif 1 - mercredi -
19h15 à 20h45 - Brest*
+ accompagnement musical live | <input type="checkbox"/> COURS D'ÉVEIL MUSICAL
(6-9 ans)
- tarif 2 -
mardi - 17h15 à 18h00 -
Bodilis / Brest |
| <input type="checkbox"/> DANSE AFRO-CUBAINE
- tarif 1 -
mardi - 19h à 20h30 - Brest* | <input type="checkbox"/> DANSE AFRICAINE
(Mandingue - Afrique de l'Ouest)
groupe intermédiaires - avancés
- tarif 1 - mercredi -
20h45 à 22h15 - Brest*
+ accompagnement musical live | <input type="checkbox"/> PERCUSSIONS AFRO
(10-15 ans)
- tarif 2 -
mardi - 18h00-19h00 -
Bodilis / Brest |
| <input type="checkbox"/> CUBAN FIRE (MUSIQUE)
- tarif 2
mardi - 20h30 à 22h -
Le Relecq-Kerhuon* | | |

*En raison de la crise sanitaire actuelle, les lieux sont susceptibles de changer

TARIFS

- A. ADHÉSION À L'ASSOCIATION 15 €
 B. FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIVE ET COORDINATION 95 €
 C. ACTIVITÉS :

Tarif 1 : 190 € / réduit : 95 €

Tarif 2 : 100 € / réduit : 50 €

Tarif 3 : 150 € / réduit : 75 €

L'adhésion et les frais d'inscription (A+B) sont à régler une seule fois pour toute l'année, quelque soit le nombre d'activités (cours, ateliers).

RÉDUCTION pour les étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux (par personne, non cumulable et sur présentation d'un justificatif) : - 50 % sur le prix des activités (C : tarif 1, 2 ou 3)

INSCRIPTION

- A. J'adhère à l'association pour l'année 2020-2021 en réglant ma cotisation de 15 €
 B. mes frais de gestion associative de 95 €
 C. le prix de mes activités (cours et/ou ateliers)

activité 1 :€

activité 2 :€

activité 3 :€

D. contribution volontaire : soutien à l'association (optionnel)€

(don à une association d'intérêt général déductible de l'impôt sur le revenu)

Total (A+B+C+D) :€

Les règlements se font uniquement par espèces, chèques bancaires (à l'ordre de VLM), virements ou chèques-vacances ANCV.

Païement en deux ou trois versements possibles (voir conditions ci-dessous).

Les inscriptions sont validées à réception du règlement.

Les avantages de l'adhésion à Vivre Le Monde :

- Bénéficiez du tarif préférentiel sur les stages et masterclass de Vivre Le Monde.
- Participez aux rencontres associatives et aux évènements organisés par l'association.
- Profitez de la mise à disposition des instruments de musique et de la couverture de l'assurance associative.

Les frais de gestion associative (B) permettent de prendre en charge une partie des dépenses liées au fonctionnement de l'association : rémunérations des enseignants diplômés et des salariés administratifs, entretien et renouvellement du parc d'instruments mis à disposition des pratiquants pour les activités, achat de fournitures, de matériel et de prestations.

CONDITIONS ET RÈGLEMENT

Chaque pratiquant peut bénéficier d'un cours d'essai gratuit (dans deux activités différentes) lors de ses deux premières semaines d'activités. Passé cette période d'essai, les droits d'inscription (adhésion, gestion et activités) seront dus en totalité et devront être réglés immédiatement.

Les pratiquants n'étant pas à jour de leurs droits d'inscription pourront se voir refuser l'accès aux cours ou ateliers par les encadrants professionnels ou bénévoles de Vivre Le Monde.

Les règlements se feront uniquement par espèces, chèques bancaires (à l'ordre de VLM), virements ou chèques-vacances ANCV. Un règlement en deux ou trois fois pourra être mis en place, uniquement par chèques remis lors de l'inscription et à encaisser au plus tard le 31/12/2020.

En cas d'empêchement avéré pour des raisons de santé ou de mutation professionnelle, le tarif des activités pourra être remboursé au pro rata des mois renoncés (tout mois commencé est dû). Dans tous les cas, les adhésions et les frais de gestion sont non remboursables.

Date et signature (de l'adhérent ou du représentant légal pour les mineurs), précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Les encadrants professionnels ou bénévoles de l'Association Vivre le Monde pourront refuser l'accès à tout pratiquant troublant le bon déroulement des cours, stages, ateliers ou masterclass. En cas de comportement inapproprié constaté par les encadrants de Vivre Le Monde, l'Association pourra procéder à la radiation de l'adhérent concerné comme prévu par ses statuts et son règlement intérieur.

Par votre signature, vous autorisez Vivre Le Monde à diffuser les photos et vidéos vous représentant ou représentant vos enfants mineurs inscrits, prises dans le cadre des cours, ateliers, stages, représentations publiques ou privées uniquement à des fins de promotion de l'Association Vivre Le Monde (diffusion sur sites internet, mails, réseaux sociaux, dossiers administratifs, comptes rendus, affiches, plaquettes, flyers, sujets et articles de presse).

Les statuts et le règlement intérieur peuvent être consultés par les adhérents sur simple demande adressée au Conseil d'Administration de Vivre Le Monde.

Règlement et fiche d'inscription à remettre aux professeurs lors des activités, par courrier postal ou directement à la permanence de l'association du lundi au jeudi, de 9h30 à 18h00 : 17 rue Émile Souvestre, 29200 Brest. Informations et contact : 06 31 56 63 41 / contact@vivrelemonde.fr